



École secondaire Antoine-de-Saint-Exupéry

5150, boul. Robert, Saint-Léonard, H1R 1P9

514-325-0480

Juillet 2023

Chers parents,

L'année scolaire 2023-2024 vient de se terminer et nous sommes déjà dans l'organisation des préparatifs pour l'année prochaine. Voici donc quelques informations importantes quant au déroulement de cette opération.

- **La rentrée scolaire administrative des élèves** aura lieu du 14 août au 22 août 2023
  - Paiement des frais scolaires
  - Prise de photo pour la carte étudiante
  - Remise de la fiche santé complétée
  - Récupération des cahiers d'exercices et du matériel prêté

**Une convocation vous précisant la date et l'heure vous sera transmise par courriel au courant de la semaine du 7 août.**

- **État de compte**
  - Vous trouverez en pièce jointe, l'état de compte provisoire s'appuyant sur le classement actuel de votre enfant.
  - Il est possible que des changements soient apportés au courant du mois d'août suite aux résultats des cours des cours d'été ou encore des options offertes.
- **Modalités de paiement**
  - Lors de la rentrée administrative vous pouvez payer en argent comptant, par carte de débit ou carte de crédit. **Aucun chèque ne sera accepté.**
  - Via internet (la procédure se trouve à l'endos de l'état de compte)
  - Par téléphone (carte de crédit) du 7 au 11 août uniquement de 8h00 à 11h30 et de 12h30 à 15h au 514 325-0480 poste 17517
- **Horaire et casiers**
  - Les horaires seront accessibles via Mozaïk quelques jours avant le début des cours.
  - Le numéro du casier sera indiqué sur l'horaire de votre enfant.
  - La combinaison du cadenas vous sera envoyée par courriel quelques jours avant le début des cours.
- **Début des cours**
  - 30 août 2023 selon l'horaire régulier
  - La cafétéria sera opérationnelle dès la première journée de classe.

**Si vous prévoyez déménager :**

Il serait très important d'aviser le secrétariat de niveau ou d'envoyer un courriel à l'adresse [stx-messages@csspi.gouv.qc.ca](mailto:stx-messages@csspi.gouv.qc.ca) afin de nous informer de votre changement d'adresse. N'oubliez pas de nous indiquer votre nouveau numéro de téléphone et de nous aviser si vous désirez changer votre enfant d'école. Dans le cas où votre enfant poursuivra son parcours à notre école, vous devez apporter une preuve d'adresse lors de la rentrée administrative.

Nous vous remercions de votre collaboration.

La directrice,

Geneviève Dandurand